



cmec

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

Council of
Ministers
of Education,
Canada

**Conférence mondiale de l'UNESCO sur
l'Éducation au développement durable 2014**

Aichi-Nagoya, Japon
Du 10 au 12 novembre 2014

Rapport de la délégation du Canada

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Délégation du Canada	3
3. Questions de fond pertinentes pour le CMEC	4
4. Messages principaux transmis par les personnes représentant le CMEC	5
5. Principaux résultats de la conférence	5
6. Suivi pour le CMEC	6

1. Introduction

La Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'Éducation au développement durable 2014 a marqué la fin de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD) [2005-2014] – pour laquelle l'UNESCO avait été désignée institution chef de file par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2002 – et le lancement du Programme d'action global (PAG) pour l'éducation pour le développement durable (EDD), qui fera suite à la DEDD. L'objectif du PAG, approuvé par les États membres à la 37^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, est de « promouvoir et renforcer l'action à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'éducation et de l'apprentissage afin d'accélérer les progrès en faveur du développement durable ».

Sur le thème « Apprendre aujourd'hui pour un avenir viable », la conférence a célébré les réalisations de la DEDD, dégagé les leçons apprises et planté les jalons de l'EDD de demain aux termes du PAG. Elle a eu lieu au moment où la communauté mondiale se penche, par diverses démarches, sur les buts et les objectifs d'un agenda pour le développement post-2015. Il est largement admis que l'EDD constitue un élément essentiel de ce programme.

Quelque 1000 personnes, dont 76 ministres de 140 pays, ont assisté à cette conférence de trois jours, qui a comporté une table ronde de haut niveau, quatre séances plénières et 34 ateliers, ainsi que 42 expositions et 25 manifestations parallèles qui ont mis en vedette des projets d'EDD fructueux déployés aux quatre coins du monde.

Il importe de noter qu'en réponse à l'invitation de l'UNESCO visant la coordination d'un atelier par le CMEC, le Manitoba a été désigné pour coordonner l'atelier du Regroupement thématique IV-2, « L'EDD après 2015 : de la politique à la pratique ».

Le projet de programme de la conférence est publié au <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002306/230613F.pdf>.

2. Délégation du Canada

- M^{me} Susan Sullivan, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de Terre-Neuve-et-Labrador, chef de la délégation;
- M. Gerald Farthing, sous-ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba, et président du Comité directeur pour l'éducation au développement durable de la Commission économique pour l'Europe (Comité directeur pour l'EDD de la CEE);
- M^{me} Jennifer Tulk, directrice des communications, ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de Terre-Neuve-et-Labrador;
- M^{me} Carolee Buckler, analyste principale des politiques et coordonnatrice du développement durable, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba;
- M^{me} Antonella Manca-Mangoff, coordonnatrice, International, Secrétariat du CMEC;
- M. Marcel Courchesne, analyste, International, Secrétariat du CMEC.

La liste des participantes et participants à la réunion peut être consultée (en anglais uniquement) au : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/pdf/esd2014/WCESD_list_of_participants.pdf.

3. Questions de fond pertinentes pour le CMEC

Lors de la table ronde de haut niveau, les participantes et participants ont discuté des principaux catalyseurs et obstacles qui influencent l'élaboration d'une réponse stratégique et ont défini des actions en matière d'EDD en répondant aux quatre questions clés suivantes :

1. Pourquoi l'EDD a-t-elle été adoptée par certains pays, et pas par d'autres?
2. Quels sont les facteurs de réussite qui permettent l'intégration de l'EDD dans les politiques éducatives et les politiques de développement durable?
3. Qu'est-ce qui empêche la création d'un environnement stratégique favorable à l'EDD?
4. Quelles mesures faut-il prendre aux niveaux national et international pour renforcer l'action en faveur des politiques d'EDD?

Le rapport final sur la DEDD¹ a été présenté lors de la plénière d'ouverture par M. Qian Tang, sous-directeur général pour l'éducation, UNESCO. Le rapport, intitulé *Façonner l'avenir que nous voulons*, évalue la croissance de l'EDD au cours de la décennie et brosse un portrait actuel de l'EDD à la fin de la décennie². Le rapport présente également les leçons retenues et formule des actions pour l'avenir en matière d'EDD. Malgré les succès à l'actif de la DEDD, le rapport indique qu'il reste de nombreuses difficultés à surmonter avant de pouvoir exploiter pleinement le potentiel de l'EDD. Il faut notamment :

- rapprocher davantage les secteurs de l'éducation et du développement durable;
- redoubler d'efforts pour institutionnaliser l'EDD afin de garantir un soutien politique solide à la mise en œuvre de l'EDD au niveau systémique;
- intensifier la recherche, l'innovation, le suivi et l'évaluation afin d'élaborer de bonnes pratiques en matière d'EDD et d'en démontrer l'efficacité.

La deuxième séance plénière a souligné l'importance de réorienter l'éducation par l'intégration du concept de l'EDD afin de bâtir un avenir meilleur pour toutes et tous. Les présentations se sont articulées autour de la question de savoir comment l'EDD pouvait renforcer la prestation d'une éducation de qualité en équipant le personnel enseignant des connaissances, compétences et valeurs nécessaires pour relever les défis d'ordre social, environnemental et économique du XXI^e siècle.

La troisième séance plénière a mis en lumière la façon dont l'EDD peut aider à fonder des économies et sociétés vertes qui pourront permettre de faire progresser les politiques et actions en matière de développement durable afin de répondre à des besoins variés partout dans le monde.

¹ <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002303/230302f.pdf>.

² Il importe de noter que pour préparer le rapport final sur la DEDD, tous les États membres de l'UNESCO ont été priés de répondre à deux questionnaires. Le Canada faisait partie des 97 États membres ayant répondu au premier questionnaire et des 70 ayant répondu au deuxième. Les réponses du Canada peuvent être consultées sur le site Web du CMEC au <http://cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/335/Canada-Response-UNESCO-DESD-2014-Questionnaires-1-and-2-FR.pdf>.

4. Messages principaux transmis par les personnes représentant le CMEC

Au cours de la table ronde de haut niveau, M^{me} Sullivan a insisté sur l'importance d'intégrer l'apprentissage au 21^e siècle à l'EDD et a souligné la contribution de ce concept à la qualité de l'éducation dans le contexte canadien. Elle a indiqué que l'un des aspects primordiaux de la création d'un environnement stratégique pour l'EDD était de veiller à la collaboration efficace entre le milieu de l'éducation et le secteur du développement durable.

Lors de l'atelier coordonné par le CMEC « L'EDD après 2015 : de la politique à la pratique » auquel ont assisté plus de 100 personnes, M^{me} Sullivan a mis en lumière l'importance d'élaborer des politiques d'éducation qui permettent de répondre aux difficultés et de saisir les possibilités d'ordre social, environnemental et économique du 21^e siècle. Elle a en outre décrit plusieurs initiatives qui ont été mises en œuvre dans les provinces et les territoires du Canada. L'atelier était présidé par M. Farthing et M. David Bell, président de L'éducation au service de la terre, en était le modérateur.

Tout au long de la conférence, M^{me} Sullivan a mis l'accent sur le fait que l'éducation, en particulier les programmes d'études primaires-secondaires, joue un rôle essentiel dans la réalisation du développement durable et nous permet d'acquérir les outils dont nous avons besoin pour éduquer nos jeunes, les leaders du monde de demain, à la durabilité. Alors que le monde vise à incorporer les compétences pour le 21^e siècle dans nos programmes d'études respectifs, la ministre a fait ressortir l'importance de veiller à ce que les enseignantes et enseignants continuent d'instiller chez leurs élèves les notions de responsabilité, d'interdépendance et de tolérance, et de leur inculquer la pensée critique et l'esprit d'entreprise. L'EDD fournit des ressources qui permettent aux élèves d'acquérir les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour forger un avenir durable.

Pendant l'atelier « Concevoir des initiatives en faveur de l'EDD dans le domaine de l'éducation et de la protection de la petite enfance », M^{me} Sullivan a parlé du *Cadre du CMEC pour l'apprentissage et le développement des jeunes enfants*³, selon lequel le jeu est le mode d'apprentissage le plus important pour la petite enfance. Le cadre présente une vision pancanadienne de l'apprentissage de la petite enfance pouvant être adaptée aux besoins et aux circonstances uniques de chaque province et de chaque territoire. Son objectif est d'améliorer la qualité et la continuité de l'apprentissage dès les premières années et après.

5. Principaux résultats de la conférence

La conférence s'est achevée par une déclaration appelant à une action urgente pour intégrer l'EDD à la vie courante et l'inclure à l'agenda pour le développement post-2015. La *Déclaration d'Aichi-Nagoya sur l'éducation au développement durable*⁴ exhorte en outre toutes les nations à mettre en œuvre le PAG sur l'EDD afin de faire progresser les priorités de l'EDD. La déclaration permet également de veiller à ce que les résultats de la conférence soient pris en compte lors du

³ www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/327/2014-07-Early-Learning-Framework-FR.pdf.

⁴ <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002310/231074f.pdf>.

Forum mondial sur l'éducation de 2015, qui aura lieu à Incheon, République de Corée, du 19 au 22 mai 2015, et qui vise la réalisation d'un accord sur un nouvel agenda pour l'éducation post-2015, ainsi que l'adoption d'un cadre d'action mondial pour les années à venir.

Le PAG sera axé sur des actions concrètes et générera et augmentera les activités de l'EDD dans chacun des cinq domaines prioritaires :

1. faire progresser les politiques;
2. Intégrer des pratiques durables à l'éducation et à la formation (approches à l'échelle des établissements);
3. renforcer la capacité des éducatrices et éducateurs et des formatrices et formateurs;
4. habiliter et mobiliser les jeunes;
5. encourager les collectivités locales et les autorités municipales à élaborer des programmes communautaires en matière d'EDD.

Les parties prenantes de 80 pays ont répondu par 363 engagements en faveur du PAG, dont un provenant du Manitoba. Parmi ces engagements, celui du Manitoba a fait partie des cinq sélectionnés pour être présentés à la clôture de la conférence. M. Farthing a annoncé que, d'ici 2015, toutes les écoles au Manitoba devraient avoir un plan scolaire en matière d'EDD qui intègre la durabilité au programme d'études, ainsi qu'un plan en matière d'apprentissage, de renforcement de la capacité, de gouvernance, de fonctionnement des écoles et de son engagement communautaire⁵. L'engagement du Manitoba en faveur du PAG s'adresse à l'ensemble de ses 748 écoles.

La déclaration d'Aichi-Nagoya et le PAG contribuent tous deux de manière importante aux débats sur l'agenda de l'éducation post-2015.

6. Suivi pour le CMEC

Compte tenu des débats en cours sur la scène internationale au sujet de l'agenda pour le développement post-2015, qui comprend l'EDD, il est fortement recommandé que le CMEC coordonne la participation des provinces et des territoires au Forum mondial sur l'éducation de 2015 à Incheon.

La délégation recommande en outre que le CMEC suive de près :

- les préparatifs du Forum mondial sur l'éducation 2015 pour veiller à ce que la déclaration d'Aichi-Nagoya, qui prévoit l'inclusion de l'EDD à l'agenda pour le développement post-2015, soit prise en compte;

⁵ <https://unesco4esd.crowdmap.com/reports/view/297> (en anglais uniquement).

- l'élaboration et la mise en œuvre des engagements en faveur du PAG par les parties prenantes et les gouvernements. Il importe de noter que le nombre d'engagements en faveur du PAG de la part des parties prenantes et des États membres de l'UNESCO continue de croître⁶.

⁶ <http://www.unesco.org/new/fr/unesco-world-conference-on-esd-2014/esd-after-2014/global-action-programme/launching/>.